2012-2070 2012-11-02



Bayer Environmental Science

((SMALL STICKER & GEL LABEL))

MAXFORCE®
APPÂT EN GEL POUR BLATTES

GROUPE	20	INSECTICIDE

COMMERCIAL

PRÉCAUTIONS : GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. PEUT ÊTRE NOCIF SI INGÉRÉ. ÉVITER LE CONTACT AVEC LA PEAU, LES YEUX ET LES VÊTEMENTS. PORTER DES GANTS RESISTANT AUX PRODUITS CHIMIQUES DURANT L'APPLICATION. GARDER LE GEL EXPOSÉ À L'ÉCART DES ALIMENTS, DES SURFACES EN CONTACT AVEC LES ALIMENTS, DES ENFANTS OU DES ANIMAUX FAMILIERS. NE PAS RETIRER L'APPÂT DE L'APPLICATEUR. SE LAVER LES MAINS À GRANDE EAU APRÈS USAGE.

PREMIERS SOINS : EN CAS D'INGESTION DE L'APPÂT EN GEL, APPELER UN CENTRE ANTI-POISON OU UN MÉDECIN IMMÉDIATEMENT POUR OBTENIR DES CONSEILS SUR LE TRAITEMENT. FAIRE BOIRE UN VERRE D'EAU À PETITES GORGÉES SI LA PERSONNE EST CAPABLE D'AVALAER. NE PAS FAIRE VOMIR À MOINS D'AVOIR REÇULE CONSEIL DE PROCÉDER AINSI PAR LE CENTRE ANTI-POISON OU LE MÉDECIN. NE RIEN ADMINISTRER PAR LA BOUCHE À UNE PERSONNE INCONSCIENTE. EMPORTER LE CONTENANT, L'ÉTIQUETTE OU PRENDRE NOTE DU NOM DU PRODUIT ET DE SON NUMÉRO D'HOMOLOGATION LORSQU'ON CHERCHE À OBTENIR UNE ATTENTION MÉDICALE.

GARANTIE :

AVERTISSEMENT, CONTIENT LES ALLERGÈNES CREVETTESS, POISSONS ET SOJA.

HYDRAMÉTHYLNONE 2,15 %

Contient 1,2-benzisothiazolin-3-one à raison de 0,1% OU 0,04%, 5-Chloro-2-methyl-4-isothiazolin-3-one à raison de 0,001 % et 2-methyl-4-isothiazolin-3-one à raison de 0,0004 % à titre des agents de conservation.

AVERTISSEMENT



POISON

LIRE CETTE ÉTIQUETTE ET L'EMBALLAGE AVANT L'USAGE.

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

JETER LES RÉSERVOIRS USAGÉES AUX ORDURES.

TITULAIRE:

BAYER CROPSCIENCE INC.*
#100, 3131-114th AVENUE S.E.
CALGARY, ALBERTA
T2Z 3X2

*BAYER ENVIRONMENTAL SCIENCE
Une division de Bayer CropScience

NO. D' ENREGISTREMENT 24240
LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

CONTENU NET : 30 g



Bayer Environmental Science

((CARTON))

MAXFORCE®
APPÂT EN GEL POUR BLATTES

GROUPE	20	INSECTICIDE

COMMERCIAL

CONTENU : 4 RÉSERVOIRS PRÉREMPLIS DE 30 g ET
50 RÉSERVOIRS PRÉREMPLIS DE 30 g
CONTENU NET : 120 g et 1.5 Kg

GARANTIE :
AVERTISSEMENT, CONTIENT LES ALLERGÈNES CREVETTES, POISSONS ET SOJA
HYDRAMÉTHYLNONE 2,15 %
Contient 1,2-benzisothiazolin-3-one à raison de 0,1% ou 0,04%, 5-Chloro-2-methyl-4-isothiazolin-3-one à raison de 0,001 % et 2-methyl-4-isothiazolin-3-one à raison de 0,0004 % à titre d'agents de conservation.

NO. D'ENREGISTREMENT 24240
LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

AVERTISSEMENT



POISON

LIRE CETTE ÉTIQUETTE ET L'EMBALLAGE AVANT L'USAGE.
TITULAIRE:: Bayer CropScience Inc.*
#100, 3131-114th Avenue S.E.
Calgary, Alberta
T2Z 3X2

*Bayer Environmental Science
Une division de Bayer CropScience

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.
JETER LES RÉSERVOIRS USAGÉES AUX ORDURES.

POUR UTILISATION AVEC UN DISTRIBUTEUR D'APPÂT (*BAIT GUN*)

POUR UTILISATION DANS LES RÉSIDENCES ET LES SECTEURS NON ALIMENTAIRES DES RESTAURANTS ET AUTRES ÉTABLISSEMENTS DE MANUTENTION AGRICOLES ET ALIMENTAIRES

PLACER L'APPÂT EN GEL UNIQUEMENT DANS LES ENDROITS NON ACCESSIBLES AUX ENFANTS OU AUX ANIMAUX FAMILIERS. EMBALLER LES RÉSERVOIRS USAGÉS ET LES JETER AUX ORDURES.

MODE D'EMPLOI : IL EST INTERDIT D'UTILISER CE PRODUIT POUR DES APPLICATIONS AUTRES QUE LE TRAITEMENT DES CRAQUELURES ET FISSURES.

Utiliser l'appât en gel MAXFORCE® APPÂT EN GEL POUR BLATTES uniquement dans les endroits non accessibles aux enfants ou aux animaux familiers. Mettre des gants résistant aux produits chimiques durant l'application. Garder le gel exposé à l'écart des aliments et des surfaces en contact avec les aliments. L'appât doit être appliqué dans les craquelures et fissures situées dans les résidences, les SECTEURS NON ALIMENTAIRES des restaurants et autres établissements de manutention agricoles et alimentaires. Pour appliquer le gel, placer le réservoir dans le distributeur d'appât (*bait gun*) et distribuez. En fonction du niveau d'infestation résiduel, effectuer une nouvelle application lorsque la présence de l'appât n'est plus apparente. La mise en place de portions nombreuses et plus petites procure une lutte plus rapide que la mise en place de grosses portions en moins grand nombre. La réduction de la population des insectes nuisibles deviendra apparente dans moins d'une semaine. Appliquer le gel dans les joints sous et derrière les réfrigérateurs, cuisinières, éviers, lave-vaisselle, laveuses, sécheuses et cuves, dans les ouvertures autour des canalisations, égouts et conduites d'eau; dans les CRAQUELURES et les FISSURES le long des plinthes et dans les coins des placards, armoires et armoires à provision; les secteurs non alimentaires tels les dépôts d'ordures, locaux sanitaires, bureaux, vestiaires, locaux de machinerie, chaufferies, garages, armoires à balais et les aires d'entreposage (après mise en conserve ou embouteillage). À cause de la possibilité de chocs électriques, ne pas utiliser ce produit dans ou sur l'équipement électrique. On doit prendre des précautions pour s'assurer que l'appât en gel ne soit pas placé de façon qu'il puisse être délogé ou entraîné dans des zones sensibles, c.-à d. équipement de préparation des aliments, d'emballage, aquariums, cages d'animaux familiers et secteurs fréquentés par de jeunes enfants. À la fin du traitement, refermer le distributeur.

ESPÈCES DE BLATTES	TAUX D'APPLICATION (par m^2)	DIMENSIONS RECOMMANDÉES POUR APPLICATION PAR EMPLACEMENTS
PETITES - GERMANIQUES OU À BANDES BRUNES	1 à 2 EMPLACEMENTS OU PERLES DE 4 à 8 cm	0,25 à 0,50 g
GROSSES - AMÉRICAINES, BRUNES OU ORIENTALES	2 à 4 EMPLACEMENTS OU PERLES DE 8 à 16 cm	

RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE:
Concernant la gestion de la résistance, notez que le MAXFORCE APPÂT EN GEL POUR BLATTES, contient un insecticide du Groupe 20. Toute population d'insectes peut renfermer des individus naturellement résistants au MAXFORCE APPÂT EN GEL POUR BLATTES et à

d'autres insecticides du Groupe 20. Ces individus résistants peuvent finir par prédominer au sein de leur population si ces insecticides sont utilisés de façon répétée dans les même endroits. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance. Pour retarder le développement de la résistance aux insecticides :

• Dans la mesure du possible, alterner le MAXFORCE APPÂT EN GEL POUR BLATTES ou les insecticides du Groupe 20 avec des insecticides appartenant à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes organismes nuisibles.

• Utiliser les insecticides dans le cadre d'un programme de lutte antiparasitaire intégrée (LAI) comprenant des inspections sur le terrain, la tenue de dossiers, et qui envisage la possibilité d'intégrer des pratiques de lutte culturale, biologique, ou d'autres formes de lutte chimique.

• Inspecter les populations d'insectes traitées pour évaluer le niveau de résistance.

• Pour des cultures précises ou des organismes nuisibles précis, s'adresser au spécialiste local des interventions sur le terrain pour toute autre recommandation relative à la gestion de la résistance aux pesticides ou encore à la Lutte antiparasitaire intégrée.

• Pour plus d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, s'adresser à Bayer CropScience Inc. at 1-888-283-6847 ou via internet à www.bayercropscience.ca.

PRÉCAUTIONS : GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Mettre des gants résistant aux produits chimiques durant l’application. Garder le gel exposé à l’écart des aliments, des surfaces en contact avec les aliments, des enfants ou des animaux familiers. Se laver les mains à grande eau après usage. Ne pas retirer l’appât de l’applicateur. Peut être nocif si ingéré.

PREMIERS SOINS : En cas d’ingestion de l’appât en gel, appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une attention médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES : Traiter selon les symptômes.

ÉLIMINATION : Ne pas réutiliser le contenant vide. Se débarasser de l'amorce inutilisée ou corrompue selon les conditions locales. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale. Rendre le réservoir vide inutilisable. Éliminer le réservoir conformément à la réglementation provinciale. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR : Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

Maxforce est une marque déposée de Bayer.

FABRIQUÉ AU É.-U.

****

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.

+))